

Pour construire un rassemblement des forces de gauche et écologistes pour une victoire aux élections législatives de juin 2022

Exposé des motifs

L'écologie a été absente du second tour de l'élection présidentielle.

Cet échec électoral doit être analysé sans tabou autant sur les raisons externes et internes à la campagne que nous avons menée. Un bilan doit être fait pour reconstruire les bases de victoires futures.

Pour les semaines à venir, l'urgence nous oblige. Nous le savons : il n'y a pas d'écologie sans écologistes et nous devons avoir les moyens d'agir pour infléchir l'inaction climatique et la casse sociale. Les élections législatives du mois de juin doivent ouvrir un nouvel espoir pour notre pays.

Si, la mobilisation citoyenne, à laquelle les écologistes ont pris toute leur part, a permis d'éviter une victoire de la candidate d'extrême-droite à l'élection présidentielle, jamais l'extrême droite n'a jamais connu des scores électoraux aussi élevés.

Le Président nouvellement élu est aujourd'hui clairement positionné sur un projet de droite.

Sans une forte mobilisation aux élections législatives, il pourrait mettre en œuvre son projet en s'appuyant sur une majorité aux ordres et une forte présence de l'extrême droite dans l'hémicycle.

Ces élections législatives ne sont pas jouées. Les scores des partis constituant le camp des gauches et de l'écologie montrent qu'il est possible de construire une majorité alternative dans notre pays ou, à défaut, de peser réellement sur le cours du mandat qui s'ouvre alors que l'écologie était absente de celui qui s'achève.

Europe Écologie Les Verts a déjà indiqué sa volonté de participer à un large rassemblement des gauches et des écologistes permettant de déjouer le pronostic d'un quinquennat libéral, anti-climat et en recul sur les droits sociaux et la démocratie.

La France Insoumise, par son résultat, porte une grande responsabilité dans la capacité de construire une coalition victorieuse. Celle-ci doit se faire sans exclusive dans la clarté d'une plateforme programmatique qui porte les solutions aux attentes des citoyennes et citoyens. Dans ce cadre, des discussions avec les gauches, en lien avec le pôle écologiste, ont été engagées afin de trouver les bases d'un accord possible.

Europe Écologie Les Verts réaffirme aujourd'hui les bases d'un accord permettant les victoires à venir :

- Cette coalition doit s'appuyer tant sur la coopération de toutes les forces politiques des écologistes, des gauches et des mouvements citoyens et collectifs qui souhaitent s'engager dans cette perspective que sur la clarté des choix politiques à faire pour notre pays ;
- Cet accord doit faire émerger une coalition des écologistes et de toute la gauche pour le climat, la justice sociale et la démocratie capable de gagner dans la majorité des circonscriptions et de limiter l'augmentation attendue du nombre de parlementaires

d'extrême-droite; et aussi contrecarrer la politique destructrice du gouvernement d'Emmanuel Macron et des députés de la République en marche.

- Cet accord doit s'appuyer sur une plateforme programmatique de priorités partagées pour fixer le cap et le travail parlementaire de cette coalition tout en trouvant les modalités de discussion des points de divergences à travers un intergroupe parlementaire.
- Cette plateforme devra évidemment porter les fondamentaux du projet écologiste : urgence climatique (sobriété, -65%GES en 2030), protection de la biodiversité et des limites planétaires, agroécologie, sortie du nucléaire pour un mix 100% renouvelables, revenu citoyen, ISF climatique, attachement aux services publics, à une République décentralisée et une Europe fédérale ;
- Les écologistes doivent constituer une force motrice de cet accord à travers le respect des implantations locales et la possibilité d'exprimer la singularité de l'écologie politique. Cela se matérialise par un cadre de campagne commun permettant l'expression de chaque composante de cette coalition et la capacité à faire émerger des candidatures écologistes dans un nombre suffisant de circonscriptions permettant, à la suite du 19 juin, l'existence d'un groupe solide et la continuité de l'ancrage dans tous les territoires.

Les écologistes sont résolument engagés dans la perspective de créer cette coalition victorieuse, qui doit s'appuyer sur les forces de chacune des composantes.

Nous reconnaissons le rôle incontournable de La France Insoumise dans la constitution de cette coalition et sa responsabilité à assurer les conditions de sa réussite.

Si cette volonté devait se heurter à l'impossibilité de créer les conditions nécessaires à la victoire, Europe Ecologie Les Verts se tient prêt à étudier les possibilités d'accords techniques avec l'ensemble des partenaires.

MOTION

Le Conseil fédéral d'Europe Écologie Les Verts, rassemblé le 25 avril 2022 décide :

- **de donner mandat au Bureau exécutif, au nom d'EÉLV, et en lien avec le pôle écologiste, d'élaborer un accord législatif qui s'inscrive dans ce cadre de travail ;**
- **de demander au Bureau exécutif de faire des compte rendus réguliers au Conseil fédéral ;**
- **de confier le soin aux régions de poursuivre leur travail de préparation des élections législatives dans des hypothèses d'union des écologistes et des gauches comme d'autonomie ; le choix final national s'inscrivant dans tous les cas dans le respect des travaux antérieurs du Conseil fédéral avec le même équilibre concernant la proportionnelle interne ;**
- **de demander au Bureau du Conseil fédéral et au Bureau exécutif de réunir si nécessaire le Conseil fédéral ;**
- **de valider cet accord par un vote du Conseil Fédéral puis par une validation de l'ensemble des adhérent.e.s.**

87 pour, 4 contre et 4 blancs.